

La France doit ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN)



Appel des paroisses

Le pape François, dans ses allocutions à Hiroshima et Nagasaki en novembre 2019 a condamné fermement la possession et la menace d'armes nucléaires. Il a même ajouté « la possession d'une arme nucléaire est immorale ».

Le nouveau Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) clarifie maintenant parfaitement la nouvelle législation internationale. Le TIAN ouvre le chemin vers l'abolition mondiale de ces armes de destruction massive. Leur utilisation qui tendrait « *indistinctement à la destruction de villes entières ou de vastes régions avec leurs habitants est un crime contre Dieu et contre l'homme lui-même, qui doit être condamné fermement et sans hésitation* » (Gaudium et Spes, année 1965, art 80-4). Pourtant aucun des neuf États dotés de l'arme nucléaire (USA, Russie, France, Grande-Bretagne, Chine, Inde, Pakistan, Israël et Corée du Nord) ne semble, à ce jour, prêt à ratifier ce traité.

Les Chrétiens se doivent de s'exprimer pour soutenir l'action de l'Église et les déclarations du pape pour changer le paradigme des relations internationales. Les paroles du pape François sont très fortes : « *La détention des armes nucléaires répond à une logique de peur et engendre une sensation trompeuse de sécurité"... Si l'on considère le risque d'une détonation accidentelle de telles armes due à n'importe quel type d'erreur, il faut condamner la menace de leur usage, ainsi que leur possession, parce que leur existence est inséparable d'une logique de peur qui ne concerne pas seulement les parties en conflit, mais tout le genre humain.* »

La dissuasion nucléaire n'apporte aucune réponse aux menaces les plus graves qui pèsent aujourd'hui et demain sur la sécurité de nos concitoyens et sur la démocratie : le terrorisme, la cybercriminalité, les crises énergétiques et alimentaires, le changement climatique et l'accroissement des inégalités, tant au niveau mondial qu'au niveau national. De plus, comme le souligne aussi le pape, « *les coûts de modernisation et de développement des armes nucléaires représentent un poste de dépenses considérables sur les nations* » (4 milliards par an en France, qui pourraient être portés à 6 milliards d'ici à 2020). Il laisse "au second plan les priorités réelles de l'humanité souffrante : la lutte contre la pauvreté, la promotion de la paix, la réalisation de projets éducatifs, écologiques et sanitaires et le développement des droits humains ».

Les conférences épiscopales du Japon, d'Allemagne et du Canada ont appelé leurs pays à signer le TIAN. En France, en décembre 2017, 14 associations catholiques¹ ont demandé à la France de signer le TIAN.

Nous joignons notre paroisse à ces appels pressants. Avec humilité et détermination, nous appelons la France à respecter ses engagements et notamment l'article 6 du TNP², traité qu'elle a signé en 1992, à ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires et ainsi à renoncer à posséder de telles armes. Une telle décision constituerait un geste fort capable d'entraîner d'autres États sur la voie du désarmement nucléaire mondial, nécessaire pour l'avenir de la planète Terre !

Nous invitons aussi nos concitoyens à engager le dialogue en vue d'un monde sans arme nucléaire, à encourager le développement d'alternatives non-violentes de défense et d'intervention civile de paix, à appuyer cet appel auprès des autorités, à rejoindre ou soutenir les différents mouvements rassemblés au sein de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) aujourd'hui honorée et reconnue par l'attribution du prix Nobel de la Paix pour avoir agi avec les 122 pays qui ont voté à l'ONU en juillet 2017 le texte du Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Signataire : paroisse de

Adresse :

Cachet ou nom et coordonnées du signataire agréé

Date :

Bulletin à envoyer

par la Poste à Patrice Coulon, 8, rue Marguerite Yourcenar – 78180 Montigny-le-Bretonneux
ou par courriel à patrice.coulon@neuf.fr

¹ Action catholique de l'Enfance (ACE), Action catholique des milieux sanitaires et sociaux (ACMSS), Centre de recherche et d'action sociale (CERAS), Chrétiens dans le monde rural (CMR), Communauté Mission de France, Cités du Secours catholique, Confrontations, Chrétiens dans l'enseignement public (CDEP), Fondacio, Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), Pax Christi, Voir ensemble.

² « Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre **de bonne foi** des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires **à une date rapprochée** etc. »